

Document d'information et de soutien :

Les cheminement scolaires

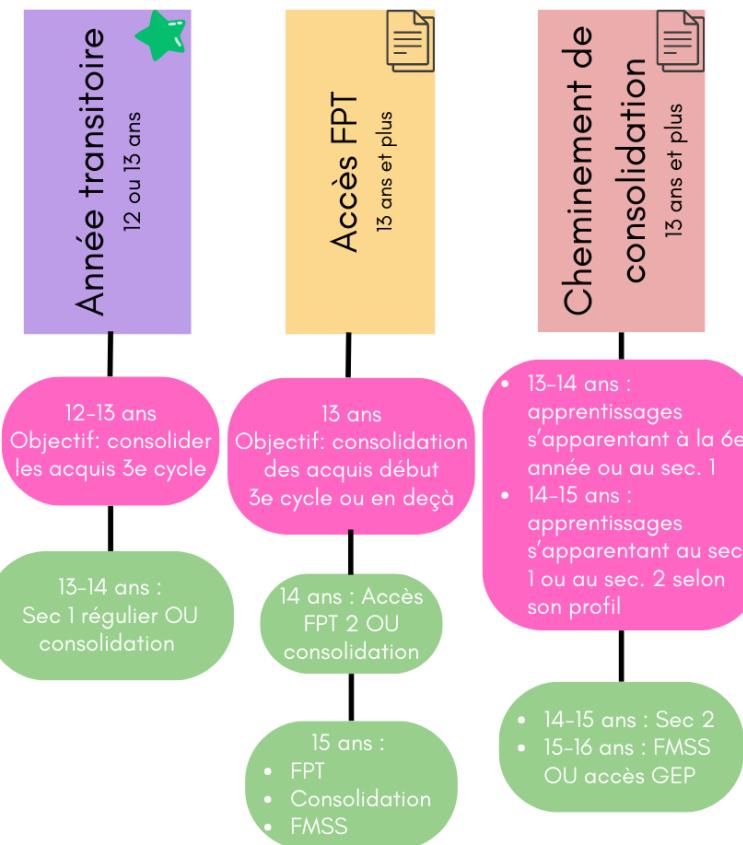
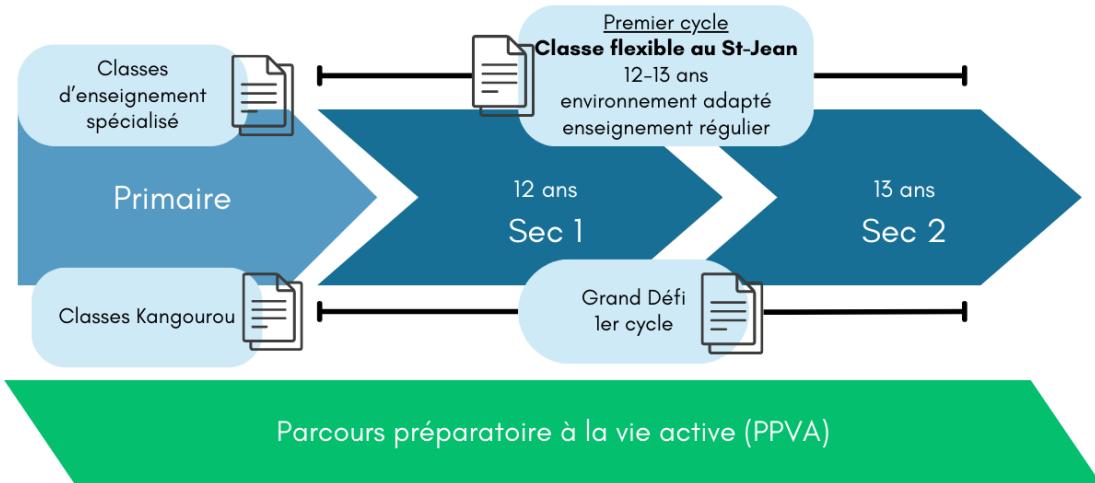


Dernière mise à jour le 18 février 2025

Table des matières

Parcours scolaires au primaire et au 1 ^{er} cycle du secondaire.....	3
Parcours scolaires au 2 ^e cycle du secondaire	4
Cheminements pour les élèves de 12 ans et plus	5
Cheminements pour les élèves de 13 ans et plus	8
Cheminements pour les élèves de 14 ans et plus	10
cheminements pour les élèves de 15 ans et plus.....	11
Cheminements pour les élèves de 15 ans et plus	12
Cheminements pour les élèves de 16 ans et plus	14
Obtention du diplôme d'études secondaires (DES).....	15
Informations sur les passerelles disponibles dans les parcours axés sur l'emploi	16
CFPT-CFMS.....	16
CFMS-DEP	16
CFMS-FGA	17
Références bibliographiques	18

Parcours scolaires au primaire et au 1^{er} cycle du secondaire

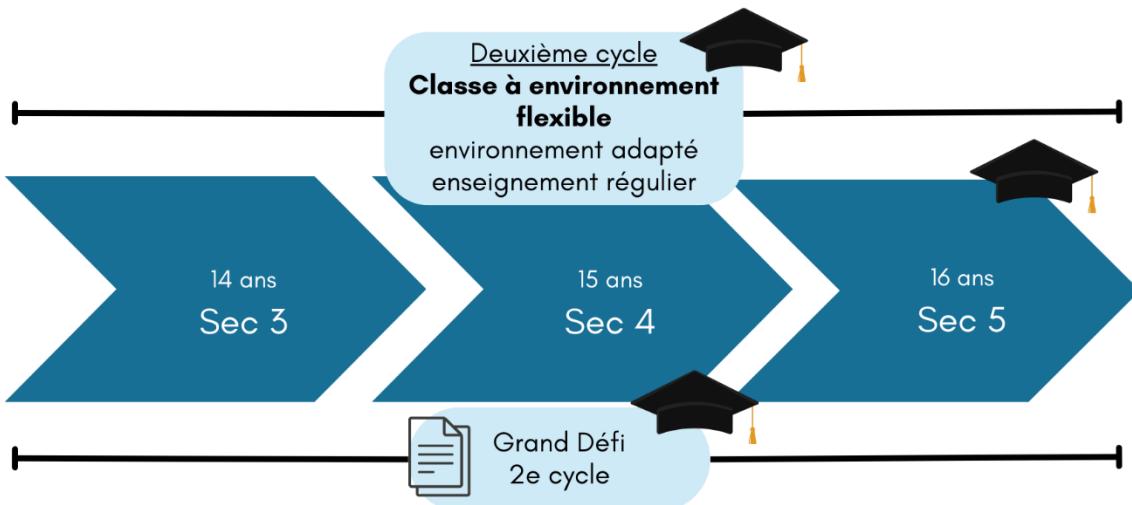


★ Si l'élève est déjà en adaptation scolaire au primaire, aucun comité d'accès n'est nécessaire. Cela devient un classement en équipe multi (direction, CP, CO, etc.). Idem pour les élèves de la classe Kangourou vers la classe d'adaptation scolaire.

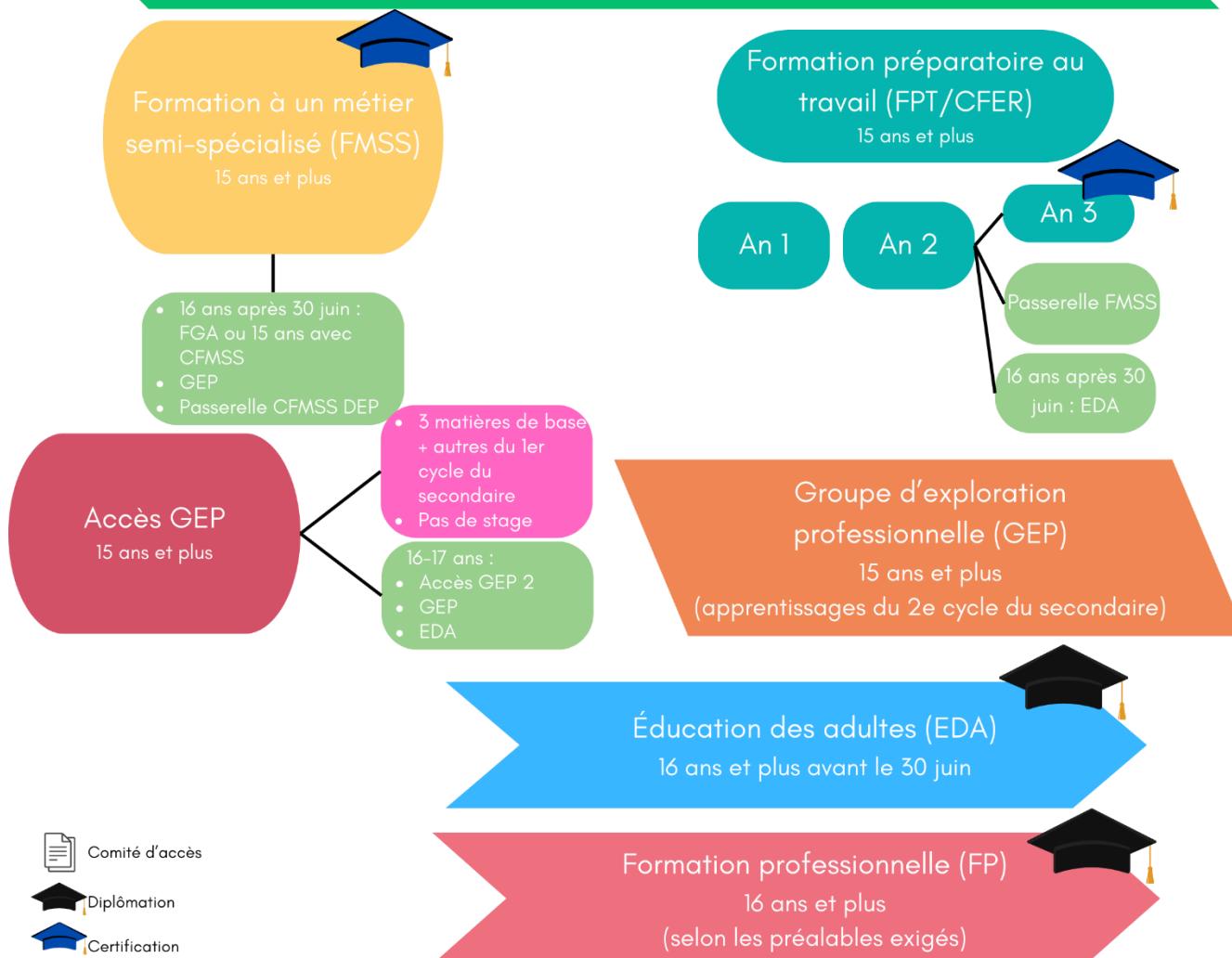
★ L'élève n'est pas en modification des attentes et ...

- fait une deuxième 5e année (12 ans).
- fait sa 6e année (12 ans).
- fait sa 6e année (13 ans).

Parcours scolaires au 2^e cycle du secondaire



Parcours préparatoire à la vie active (PPVA)



L'orientation de l'élève est déterminée en fonction de ses besoins, de ses caractéristiques personnelles, de son dossier scolaire et de ses aspirations professionnelles.

CHEMINEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS

Année transitoire

Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none">■ 12 ou 13 ans au 30 septembre ;■ Les apprentissages se situent au niveau du 3^e cycle du primaire.
Provenance	Primaire
Description	<ul style="list-style-type: none">■ Vise à amener l'élève à compléter son 3^e cycle du primaire.<ul style="list-style-type: none">○ L'élève complète une deuxième 5^e année à 12 ans.○ L'élève complète une première 6^e année à 12 ans.○ L'élève complète une deuxième 6^e année à 13 ans.
Avantages	<ul style="list-style-type: none">■ Possibilité de compléter ses apprentissages du primaire dans une école secondaire ;■ Possibilité de reconnaissance des acquis académiques de la 5^e ou de la 6^e année du primaire.

CHEMINEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS (suite)

PROJET – Groupe à environnement flexible

Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none">12 ou 13 ans au 30 septembre ayant complété une 6^e année du primaire et dont l'environnement flexible peut répondre à certains besoins : besoin d'apaisement, besoin de structure, etc.
Provenance	Primaire
Description	<ul style="list-style-type: none">Salle de classe à effectif réduit offrant un environnement physique semi-flexible ;Environnement structuré dans le temps et dans l'espace offrant des routines adaptées et prévisibles ;La majorité des activités se déroulent dans le même local-classe ;Enseignante-titulaire de champ 1 offrant la majorité des matières enseignées (24 périodes) ;Apprentissages de secondaire 1 régulier ;Méthodes d'apprentissage variées ;Responsabilisation de l'élève ;Intégration du mouvement pour favoriser la motivation.
Avantages	<ul style="list-style-type: none">Les élèves restent dans le même environnement, ce sont les enseignants qui se déplacent ;Offre de service de surveillance sur l'heure du dîner (en classe) ;Enseignement personnalisé et centré sur le besoin de l'élève ;Environnement favorisant le bien-être de l'élève ;Accompagnement de proximité, personnel de soutien présent en classe ;Offre une transition du passage au monde du secondaire.

CHEMINEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS (suite)

Parcours préparatoire à la vie active

Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none">▪ 12 ans ou plus au 30 septembre ;▪ Les apprentissages se situent dans divers programmes adaptés (CAPS, DÉFI, DIP).
Provenance	Primaire
Description	<ul style="list-style-type: none">▪ Programmes ministériels adaptés pour les élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne, sévère ou profonde.
Avantages	<ul style="list-style-type: none">▪ Compétences axées sur la participation sociale ;▪ Répond aux besoins particuliers de ces jeunes en vue de leur permettre de vivre en société.

CHEMINEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE 13 ANS ET PLUS

	Accès FPT (13 à 14 ans)	Cheminement de consolidation (13 à 14 ans)
Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 13 ans et plus au 30 septembre ; ▪ Les apprentissages se situent au début du 3^e cycle du primaire ou en deçà (portraits 1 ou 2). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 13 ans et plus au 30 septembre ; ▪ Les apprentissages se situent au niveau de la 6^e année du primaire ou au début du 1^{er} secondaire.
Provenance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Primaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Primaire ▪ Accès FPT ▪ 1^{er} cycle du secondaire
Description	<p>Vise à amener l'élève à progresser dans le programme de formation de l'école québécoise.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprentissage en fonction du niveau de l'élève (selon les portraits) ; ▪ Enseignant titulaire offrant l'ensemble des matières. 	<p>Vise à amener l'élève à consolider les apprentissages de niveau primaire (3^e cycle) tout en amorçant des apprentissages de 1^{er} cycle du secondaire.</p>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement continu et différencié permettant aux élèves de vivre des réussites ; ▪ Vise le développement de l'engagement scolaire des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Possibilité de reconnaissance des acquis académiques de la 6^e année du primaire ou du 1^{er} cycle du secondaire ; ▪ Enseignant titulaire offrant l'ensemble des matières.

CHEMINEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE 13 ANS ET PLUS (suite)

Grand Défi 1^{er} cycle

Clientèle visée	<p>Les apprentissages se situent au niveau du 1^{er} cycle du secondaire.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ L'élève présente des manifestations comportementales persistantes malgré des mesures d'appui et d'adaptation mises en place.▪ L'élève montre des difficultés d'adaptation avec ses pairs et l'adulte.▪ L'élève présente des problèmes relationnels et affectifs.
Provenance	<ul style="list-style-type: none">▪ Écoles primaires▪ Écoles du 1^{er} cycle du secondaire
Description	<ul style="list-style-type: none">▪ Accent mis sur le volet psychosocial de l'élève ;▪ Projet d'intervention par la nature et l'aventure favorisant l'autodétermination des élèves ;▪ Routine et environnement adaptés afin de répondre aux besoins affectifs et sociaux ;▪ Apprentissage en fonction du niveau de l'élève (1^{er} cycle du secondaire).
Avantages	<ul style="list-style-type: none">▪ Encadrement chaleureux et bienveillant ;▪ Accompagnement de proximité par les intervenants scolaires et partenaires de la santé ;▪ Possibilité de progresser à son rythme ;▪ Possibilité de réintégrer l'école de quartier ;▪ Possibilité de poursuivre ses apprentissages au Grand Défi 2^e cycle (15 ans et plus).

CHEMINEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE 14 ANS ET PLUS

	Programme de soutien à la réussite (PSR)	Grand Défi 2 ^e cycle
Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 14 ans et plus au 30 septembre ▪ Les apprentissages se situent au 2^e cycle du secondaire. ▪ L'élève montre certaines difficultés scolaires dans les matières de base. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les apprentissages se situent au niveau du 2^e cycle du secondaire. ▪ L'élève présente des manifestations comportementales persistantes malgré des mesures d'appui et d'adaptation mises en place. ▪ L'élève montre des difficultés d'adaptation avec ses pairs et l'adulte. ▪ L'élève présente des problèmes relationnels et affectifs.
Provenance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écoles du 1^{er} cycle du secondaire ▪ Écoles du 2^e cycle du secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Écoles du 1^{er} cycle du secondaire ▪ Écoles du 2^e cycle du secondaire ▪ Grand Défi 1^{er} cycle
Description	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprentissage des matières de base selon le niveau de l'élève (sec. 3, 4 ou 5) ; ▪ Intensification du nombre de périodes des matières à sanction : français, maths, anglais, science et histoire ; ▪ Service de tutorat personnalisé. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accent mis sur le volet psychosocial de l'élève ; ▪ Projet d'intervention par la nature et l'aventure favorisant l'autodétermination des élèves ; ▪ Routine et environnement adaptés afin de répondre aux besoins affectifs et sociaux ; ▪ Apprentissage en fonction du niveau de l'élève (2^e cycle du secondaire).
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favorise la persévérance scolaire ; ▪ Accent mis sur les matières à sanction (moins de cours à l'horaire) ; ▪ Groupe stable ; ▪ Possibilité de poursuivre dans les cheminements alternatifs : PSR ou GEP ; ▪ Possibilité de poursuivre les apprentissages à la formation générale des adultes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encadrement chaleureux et bienveillant ; ▪ Accompagnement de proximité par les intervenants scolaires et partenaires de la santé ; ▪ Possibilité de progresser à son rythme ; ▪ Possibilité d'effectuer les épreuves uniques (ministère) au moment opportun selon son cheminement ; ▪ Possibilité d'obtenir le DES ; ▪ Possibilité de poursuivre les apprentissages à la formation générale des adultes ; ▪ Possibilité de poursuivre les études vers la formation professionnelle ou collégiale.

CHEMINEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE 15 ANS ET PLUS

Projet - Accès GEP

Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none">▪ 15 ans et plus au 30 septembre ;▪ Les apprentissages se situent au niveau du premier cycle du secondaire.
Provenance	<ul style="list-style-type: none">▪ Cheminement de consolidation ;▪ Écoles du 1^{er} cycle du secondaire.
Description	<ul style="list-style-type: none">▪ Vise à amener l'élève à mieux se connaître et à se sensibiliser au monde du travail ;▪ Enseignement des saines habitudes de vie et préparation au marché du travail ;▪ Cheminement sans stage.
Avantages	<ul style="list-style-type: none">▪ Les élèves avancent à leur rythme ;▪ Environnement favorisant le bien-être de l'élève (petit groupe).

CHEMINEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE 15 ANS ET PLUS (suite)

Groupe d'exploration professionnelle (GEP)

Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none">■ 15 ans et plus au 30 septembre ;■ Les apprentissages se situent au niveau du 2^e cycle du secondaire ;■ L'élève a de l'intérêt pour la formation professionnelle.
Provenance	<ul style="list-style-type: none">■ FMSS■ Écoles du 1^{er} cycle du secondaire■ Écoles du 2^e cycle■ Accès GEP
Description	<ul style="list-style-type: none">■ Apprentissage des matières de base selon le niveau de l'élève (sec. 3, 4 ou 5) ;■ Intensification du nombre de périodes des matières de base (français, maths et anglais) en vue d'obtenir les préalables à l'admission d'un programme de la formation professionnelle ;■ Cours inhérents à l'exploration professionnelle.
Avantages	<ul style="list-style-type: none">■ Accent mis sur les matières de base (moins de cours à l'horaire) ;■ Possibilité de reconnaissance des acquis académiques de sec. 3, 4 ou 5 ;■ Progression selon son rythme d'apprentissage ;■ Exploration des programmes de la formation professionnelle ;■ Accompagnement personnalisé vers la découverte des intérêts personnels et professionnels.

CHEMINEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE 15 ANS ET PLUS (suite)

		Formation préparatoire au travail (FPT)	Formation à un métier semi-spécialisé (FMSS)
Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 ans et plus au 30 septembre ; ▪ Apprentissages de niveau présecondaire (français et mathématiques). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 ans et plus au 30 septembre ; ▪ Les apprentissages se situent au niveau du 1^{er} cycle du secondaire. 	
Provenance	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accès FPT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consolidation ▪ Écoles du 1^{er} cycle du secondaire 	
Description	<p>Programme ministériel adapté d'une durée de trois ans.</p> <p>Vise à amener l'élève à mieux se connaître, à mieux connaître le monde du travail et à acquérir des habiletés techniques et des comportements souhaités en société.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alternance travail-études ; ▪ Apprentissage des matières de base en mettant l'accent sur leur application concrète dans des situations de la vie de tous les jours ; ▪ Cours de préparation au marché du travail, de sensibilisation au monde du travail et d'insertion professionnelle (7 compétences à développer). 	<p>Programme ministériel adapté d'une durée d'un an.</p> <p>Vise à amener l'élève à mieux se connaître et à mieux connaître le monde du travail, à acquérir des compétences spécifiques liées à un métier semi-spécialisé et à adopter des attitudes et des comportements requis en milieu de travail.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alternance travail-études (stage 3 jours/semaines) ; ▪ Apprentissage d'un métier semi-spécialisé ; ▪ Apprentissage des matières de base selon le niveau de l'élève (sec. 1 ou 2) ; ▪ Cours de préparation au marché du travail et de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. 	
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtention de la certification officielle du ministère de l'Éducation (CFPT) ; ▪ Apprentissages axés sur l'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Obtention de la certification officielle du ministère de l'Éducation (CFMS) ; ▪ Possibilité de progresser à son rythme ; ▪ Reconnaissance des acquis académiques de sec. 1 ou 2. 	

CHEMINEMENTS POUR LES ÉLÈVES DE 16 ANS ET PLUS

		Formation générale des adultes (FGA)	Formation professionnelle (FP)
Clientèle visée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 16 ans et plus <u>au 30 juin</u> ; ▪ Les apprentissages se situent au niveau primaire ou secondaire (du présecondaire au secondaire 5). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 16 ans et plus au 30 septembre ; ▪ Certaines conditions s'appliquent selon le programme choisi (préalables voir InforouteFPT). 	
Description	<p>Vise à amener l'élève à progresser dans ses apprentissages en vue d'atteindre ses objectifs scolaires et professionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Classement en fonction de la dernière réussite de chaque matière scolaire ; ▪ Apprentissage de manière autonome. 	<p>Vise à amener l'élève à acquérir les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cours en lien avec la formation professionnelle choisie ; ▪ Formations en entreprise ; ▪ Stages. 	
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaissance ministérielle des acquis académiques ; ▪ Progression selon son rythme d'apprentissage ; ▪ Flexibilité de l'horaire (temps partiel, alternance travail-études, etc.) ; ▪ Possibilité de faire des cours à distance ; ▪ Possibilité d'obtenir le diplôme d'études secondaires (DES) sous les conditions de la FGA ; ▪ Possibilité de poursuivre les études vers la formation professionnelle et collégiale ; ▪ Regroupement offert dans l'école du Paul-Hubert (matières de base) afin d'effectuer une transition harmonieuse vers le CFRN. 	<p>Possibilité d'obtenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un diplôme d'études professionnelles (DEP) ; ▪ Une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) ; ▪ Une attestation d'études professionnelles (AEP) ; ▪ Un diplôme d'études secondaires (DES) sous les conditions de la formation professionnelle. 	

TROIS MANIÈRES D'OBtenir LE DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (DES)

Exigences et cours obligatoires

Compléter au moins **54 unités** de la 4^e ou de la 5^e secondaire,

dont au moins **20 unités** reconnues de la 5^e secondaire,

et parmi ces 54 unités, les **unités suivantes** :

FRANÇAIS

de 5^e secondaire

ANGLAIS

de 5^e secondaire

MATHÉMATIQUES

de 4^e secondaire

+

3 POSSIBLITÉS pour compléter

Par la formation générale des jeunes (FGJ)

- Sciences et technologie ou applications technologiques et scientifiques de la 4^e secondaire ;
- Histoire du Québec et du Canada de la 4^e secondaire ;
- Arts de la 4^e secondaire ;
- Éthique et culture religieuse ou éducation physique et à la santé de la 5^e secondaire.

Par la formation générale des adultes (FGA)

- 4 unités de la 4^e ou de la 5^e secondaire dans le domaine de l'univers social ;
- 4 unités de la 4^e ou de la 5^e secondaire dans le domaine de la science et technologie.

Par l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP)

- Au moins une unité de la 4^e ou de la 5^e secondaire obtenue en FGA.

N.B. : L'élève doit terminer son DEP pour obtenir son DES.

Informations sur les passerelles disponibles dans les parcours axés sur l'emploi

CFPT-CFMS

« Certains élèves de la Formation préparatoire au travail pourront accéder à la Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé s'ils ont réussi la matière Insertion professionnelle (suivie à la deuxième année de leur formation) et s'ils répondent aux exigences du métier choisi. Le cas échéant, ils pourront, au cours de la troisième année, suivre le programme de préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, à même le temps prescrit pour la matière Insertion professionnelle. Cette passerelle leur permettra, s'ils satisfont aux conditions de sanction, d'obtenir un certificat de formation à un métier semi-spécialisé, avec mention de ce métier. Il incombera à l'école de sensibiliser les élèves aux diverses possibilités qui leur sont offertes de poursuivre leur formation le plus loin possible ¹».

« Au cours de sa troisième année de formation préparatoire au travail, l'élève peut suivre les 375 heures de la matière Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, à même le temps prescrit pour la matière Insertion professionnelle, s'il :

- a réussi la matière Insertion professionnelle de la deuxième année de sa formation ;
- respecte les conditions particulières d'admission au programme menant à l'exercice de ce métier semi-spécialisé établies par le ministre. ²»

CFMS-DEP

« **De la formation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (CFMS) vers certains programmes d'études professionnelles (DEP)**

La passerelle provisoire CFMS / DEP permet aux titulaires d'un certificat de formation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (CFMS) d'accéder à un certain nombre de programmes d'études professionnelles

¹ QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme de formation de l'école québécoise : enseignement secondaire 2^e cycle : Chapitre 5 : Parcours de formation axée sur l'emploi*, [Fichier PDF], Ministère de l'Éducation, 2008, p.4.

² QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Passerelles entre les formations*, [En ligne], 2021.

dont les préalables sont de catégorie 2 [(sec.3 en français, math et anglais)]. Ils pourront ainsi obtenir leur DEP s'ils réussissent les cours liés au programme de formation professionnelle choisi.

Conditions d'admission :

Pour être admise, une personne doit satisfaire à chacune des conditions suivantes :

- être âgée d'au moins 16 ans le 30 septembre de l'année scolaire où elle commence sa formation professionnelle ;
- être titulaire d'un CFMS (avoir suivi au moins 900 heures de formation et avoir réussi la formation pratique) ;
- avoir obtenu les unités requises du 1er cycle du secondaire de la formation générale des jeunes ou de la 2e secondaire de la formation générale des adultes en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique. ^{3»}

Pour s'assurer qu'il y a une passerelle entre les formations, veuillez vous référer à votre conseiller d'orientation et consulter le lien suivant : [Passerelles entre les formations - MEQ](#)

CFMS-FGA

Une personne de moins de 16 ans qui est titulaire d'un certificat de formation à un métier semi-spécialisé peut être admise en formation générale des adultes, conformément à l'article 14 de la loi.

Service professionnel du conseiller d'orientation :

Il est essentiel de faire appel à l'expertise d'un conseiller d'orientation afin d'analyser le profil de l'élève et d'identifier l'offre de service scolaire pouvant répondre à ses besoins. Celui-ci peut être invité à réfléchir en équipe multidisciplinaire dans le but de dresser les opportunités pouvant être offertes à l'élève.

³ QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Passerelles entre les formations*, [En ligne], 2021.

Références bibliographiques

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Passerelles entre les formations*, [En ligne], 2021.

[<http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/references/metiers-semi-specialises/passerelles-entre-les-formations/>]

QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programme de formation de l'école québécoise : enseignement secondaire 2^e cycle : Chapitre 5 : Parcours de formation axée sur l'emploi*, [Fichier PDF], Ministère de l'Éducation, 2008, 23 pages.

[http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/_PFEQ_Chap_05.pdf]